

Le mot du Maire

L'année 2015 a débuté par deux temps forts pour notre commune : l'inauguration de la « Résidence du Fournil » qui clôture ainsi une année de travaux financés par la CIDERAL permettant la réalisation de quatre logements; puis la réception des travaux de viabilisation du « Hameau des chênes », nouveau lieu de vie en plein cœur de notre bourg qui ne demande plus qu'à accueillir de nouvelles maisons, et donc de voir s'installer de nouveaux habitants.

Le début d'année est également une période phare pour une collectivité puisque les élus s'affèrent à voter les différents budgets communaux. Avec les baisses de dotations, nous nous devons d'être rigoureux dans la gestion de nos finances afin de pouvoir dégager des marges de manœuvre suffisantes pour réaliser les investissements structurants et nécessaires au développement de notre commune. Cette année, nous avons modifié la présentation du budget afin de la rendre plus lisible, et surtout nous avons mentionné l'analyse du Trésorier afin que chacun puisse apprécier la gestion de notre commune.

On entend parfois que notre commune est endettée : c'est vrai ! Cependant, face à cet endettement nous avons une richesse constituée notamment de notre salle des fêtes dont le financement représente les $\frac{3}{4}$ de notre endettement, mais également une réserve foncière qui permettra la viabilisation de deux autres lotissements et de bâtiments qui nous permettront de vous offrir de nouveaux services.

Ces six premiers mois auront également été intenses en animations, avec, en complément des festivités habituelles, l'arrivée de la 49^{ème} édition du Tour de Bretagne Cycliste qui a eu lieu sur notre commune le jeudi 30 avril dernier et qui a permis de mettre une nouvelle fois LE QUILLIO sous les projecteurs. Merci à tous les bénévoles de nos associations et à tous les habitants de notre commune qui de part leur engagement et leur contribution au bon déroulement de ces évènements contribuent au rayonnement de notre territoire et à mieux faire connaître notre commune.

Qu'il me soit permis de vous souhaiter à toutes et à tous un très bel été, que le soleil soit au rendez-vous et que chacun puisse trouver en cette période estivale ce qu'il recherche, à savoir : l'obtention d'un diplôme, de bonnes récoltes, une santé retrouvée, ou encore tout simplement un peu de repos et de temps passé auprès de sa famille. Avec ce soleil toujours aussi radieux, n'hésitez pas à prendre des photos des magnifiques couleurs que nous offre la nature afin de les présenter dans le cadre d'une exposition, à l'occasion des vœux de fin d'année.

Bien Amicalement

« Hameau des chênes »

Xavier HAMON, Maire



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte Administratif 2014 :

Après délibération, le Conseil Municipal a décidé d'affecter le résultat d'exploitation 2014, soit la somme de 105 498, 95 euros en réserves, à la section d'investissement du Budget Primitif 2015.

Par ailleurs, le résultat de la section d'investissement pour l'année 2014 est excédentaire de 133 392, 84 €.

Analyse financière du Budget 2014 par le Trésorier :

Les produits de fonctionnement ont légèrement augmenté (+ 1%) par rapport à 2013 :

Les recettes fiscales représentent 54.4% des produits de fonctionnement dont 16 % proviennent de la CIDERAL. La Dotation Globale de Fonctionnement (dotation de l'Etat) représente quant à elle 35.2% des produits.

Les dépenses de fonctionnement ont sensiblement augmenté (+1.41 %) par rapport à 2013 :

Les charges de personnel sont très bien maîtrisées 32.5 % (en moyenne 44 % dans les communes de la même strate) ; les achats divers ont baissé (157 € /hab) et restent inférieur à la moyenne (183 € /hab) ; et les charges financières ont bien progressé.

La Capacité d'AutoFinancement Brute et la CAF nette de remboursement de la dette restent à un niveau correct :

La capacité d'autofinancement brute est de 226 €/hab contre 204€/hab en moyenne et restent disponibles après remboursement de la dette pour financer des projets nouveaux dans la commune 132 €/hab (en moyenne 119 €).

La trésorerie se situe à un niveau satisfaisant :

Le fonds de roulement a diminué mais reste à un niveau très satisfaisant 427€/hab contre 259 € en moyenne et le besoin en fonds de roulement négatif permet d'accroître encore la trésorerie qui reste suffisante pour couvrir les besoins et permet d'éviter de recourir à une ligne de trésorerie.

L'endettement :

L'endettement de la commune diminue même s'il reste à un niveau important, l'encours total de la dette passe de 1396€ à 1294€ /hab alors que la moyenne est de 817 €.

Cet endettement étant principalement lié aux emprunts contractés pour la réalisation de la salle des fêtes, pour l'acquisition de réserves foncières et la viabilisation du lotissement.

Globalement les ratios les plus significatifs sont corrects, seul l'endettement est à surveiller.

Le coefficient d'autofinancement courant qui mesure la capacité de la commune à rembourser le capital des emprunts et à financer des investissements nouveaux à partir de l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement se stabilise à 0.83 (il faut être en dessous de 0.941).

Le ratio de rigidité des charges est très bien maîtrisé, il se situe à 0.41 (< 0.471) et peu d'économies peuvent être encore réalisées en section de fonctionnement.

Taux de contributions 2015 :

Le conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux de contributions directes pour l'année 2015.

Ils restent donc fixés ainsi :

- taxe d'habitation : 14.49%
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 20.54%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 56.50%

Le montant des recettes attendues s'élève à 142 516 €.

Subventions attribuées pour l'année 2015 :

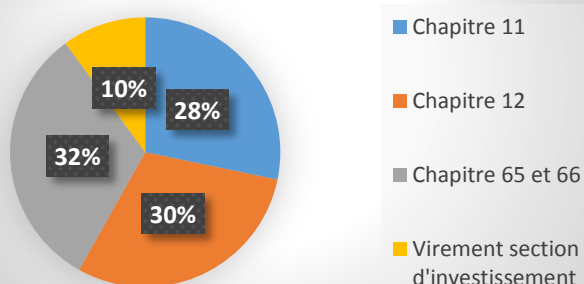
Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes pour l'année 2015 : C. C. A. S. : 1500€ - Anciens Combattants Guerre d'Algérie : 200€ - Société Hippique Rurale : 20€ - Croix d'Or : 50€ - Croix Rouge : 50€ - Association Paralysés de France : 50€ - Cyclo Club Uzel : 80€ - A.S.U.M. : 100€ - Association Entretien Site de la Butte Rouge : 30€ - Restos du Cœur : 150€ - Comice Agricole Uzel : 350€ - U.S.O. : 700€ - Club de l'Amitié : 200€ - Comité de Saint Maurice : 200€ - Société de Chasse : 200€ - France ADOT 22 : 50€ - Amicale des Pompiers Uzel : 100€ - Amicale des Pompiers Mur de Bretagne : 100€ - APEL Ecole Notre Dame Saint Anne : 2000 € - Chambre des Métiers et Artisans : 100 € - CPRB : 838.50 € - Foyer Socio Culturel Mur de Bretagne : 381 € - Association Jeunes Agriculteurs de l'inter-canton Mur-Uzel : 70€.

Un montant de 7519.50 € sera inscrit au Budget Primitif 2015.

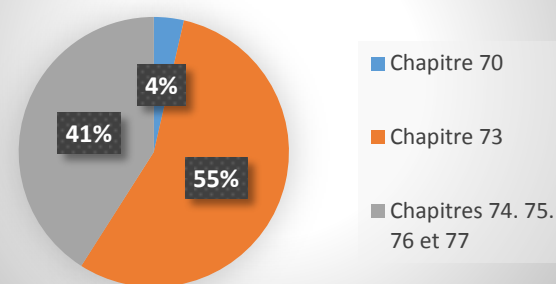
Budget Primitif 2015 :

Le Conseil Municipal vote le Budget Primitif 2015, à l'unanimité et s'équilibre en section de fonctionnement à 397 043, 20 €.

Dépenses de Fonctionnement 2015



Recettes de Fonctionnement 2015



Chapitre 11 : charges générales

Chapitre 12 : charges de personnel

Les chapitres 65 et 66 comprennent :

- Indemnités des élus : 25 000 €
- Service d'incendie : 11 000 €
- Ecole, cantine et participation au transport scolaire : 21 053 €
- Participation à l'Accueil de Loisirs d'Uzel : 3 300 €
- Financement des élèves scolarisés à l'extérieur de la commune : 2 500 €
- Subventions aux associations : 6500 €
- Charges financières : 31 775 €

Le Chapitre 73 est composé de :

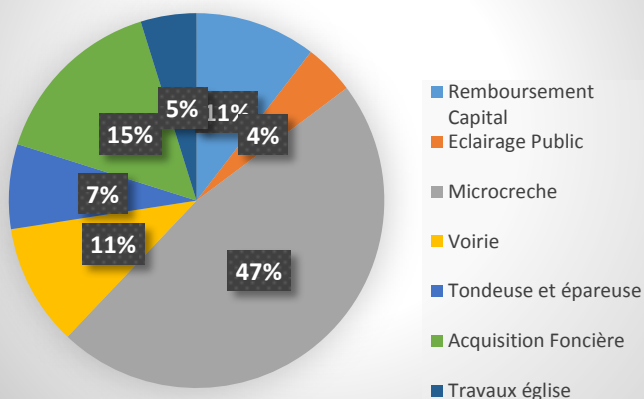
- contributions directes (taxe habitation, foncière) : 139 531 €
- Dotation de solidarité CIDERAL : 52 000 €,
- Taxe additionnelle de droit commun : 15 000€

Les chapitres 74, 75, 76 et 77 intègrent :

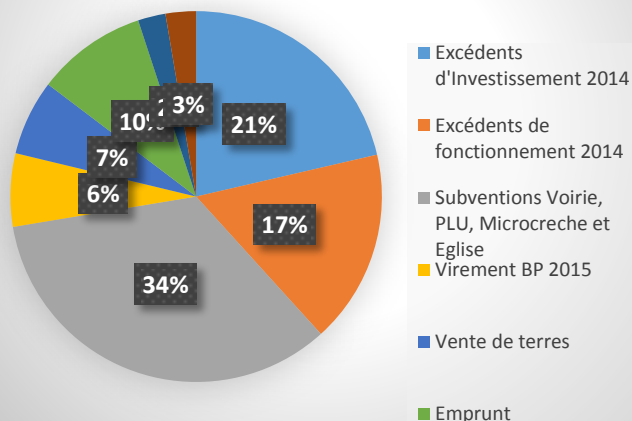
- Dotations état : 130 546, 90 €
- Revenus des immeubles (locations appartements) : 23 000 €
- Location salle des fêtes : 7 644 €

En ce qui concerne la section d'investissement, elle s'équilibre à 692 646 €.

Dépenses d'Investissements 2015



Recettes d'Investissements 2015



Tarifs Communaux 2015 :

Le Conseil Municipal décide d'établir les tarifs communaux de 2015 comme mentionnés ci-dessous :

- Petite Salle de la Mairie : 60€ (tarif ci-dessus majoré de 30% pour les habitants hors commune),
- Cimetière : Concession en terre : 100€,
Columbarium : 250 € pour 10 ans,
Caveautin : 300 € pour 10 ans,
- Pont Bascule : - Abonnés : 25 € l'abonnement annuel puis 2 € la pesée,
- Monnayeur : de 0 à 5 tonnes : 2 €, de 5 à 10 tonnes : 3 €, de 10 à 20 tonnes : 4 €, de 20 à 30 tonnes : 5 € et pour plus de 30 tonnes : 7 €.
- Raccordement au réseau tout à l'égout : 450 €.
- Salle des Fêtes – Espace CROMLEC'H :

Salles des Fêtes	LE QUILLIO			
	Commune.		Hors Commune.	
Tarifs	Année 2015	Année 2016	Année 2015	Année 2016
Bal - Bal Mariage - Vin d'Honneur	107 €	108 €	137€	138 €
Repas privé 1 jour ou Association	161 €	162 €	214 €	216 €
Repas privé 2 jours	214 €	216 €	270 €	272 €
Loto - Concours de cartes	107€	108 €	137 €	138 €
collation enterrement	54 €	54 €	107 €	108 €
Matériel				
Couvert complet particulier (Lot de 50 couverts)	21 €	21 €	31 €	31 €
Couvert complet asso.	- €	- €	- €	- €
vidéo projecteur (caution 500 €)	31 €	31 €	31 €	31 €
sono (caution 500 €)	31 €	31 €	31 €	31 €
Forfait entretien (si nécessaire)	30€/h	30€/h	30€/h	30€/h
Bris de vaisselle				
Assiette blanche	prix coûtant			
Assiette - verre à pied				
verre ballon - couvert				
flute				
tasse				
caution réservation	500 €		500 €	
caution bal disco	1 000 €		1 000 €	

Acquisition Foncière « Consorts Blanchard » :



Dans le cadre de la réalisation de notre Plan local d'urbanisme, les parcelles N°104 et 106 ont été classées 1Au, ce qui signifie constructibles.

De ce fait, les consorts Blanchard ont souhaité vendre leurs terrains situés entre l'école et l'ancienne Boulangerie, et la maison d'habitation.

Cette acquisition d'un montant de 92 400 € pour 5885 m² est une véritable opportunité pour notre commune puisqu'elle permet de désenclaver la Résidence du Fournil, un chemin piétonnier a été réalisé pour sécuriser le déplacement des enfants entre l'école et la cantine, un terrain multi-sports va y être créé en 2016, et nous pourrons prévoir la viabilisation de nouveaux terrains.

Inauguration de la « résidence du Fournil » :



Le Vendredi 20 Février, les quatre logements nouvellement créés sur le site de notre ancienne boulangerie ont été inaugurés. Ce nouvel espace, baptisé « Résidence du Fournil » est composé de 3 logements de Type « T3 » et un logement de Type « T4 ».

Le montant total des travaux, financé par le CIAS de la CIDERAL s'élève à 580 000 € HT (Hors coût d'acquisition). A ce jour, le T4 reste disponible et les personnes intéressées peuvent prendre contact en mairie ou bien auprès du service Habitat de la Communauté de Communes.

Le mercredi 27 mai dernier, Le Président du Conseil Régional est venu visiter les logements qui ont bénéficié de subvention de la Région. Il a apprécié la réhabilitation et a félicité l'ensemble des acteurs pour la qualité du travail réalisé.

Création d'un chemin piétonnier entre l'école et la place de l'église :

Soucieux de sécuriser le déplacement des enfants de l'école vers la cantine qui se situe à la salle des fêtes, nous avons décidé de créer une voie piétonne entre l'école et la résidence du Fournil.

L'espace restant sera aménagé durant l'année 2016 pour y créer un terrain multisports permettant de pratiquer diverses activités comme le football, le handball, le tennis ou encore le volley.....



Rénovation des Jeux de Boules couverts situés auprès du Quill'Oust :



Lors du changement de propriétaires au Quill'Oust, la commune a repris la gestion des jeux de boules situés aux abords de notre commerce.

Courant le mois de mars dernier, nos employés communaux ont procédé à un rafraîchissement de ce lieu afin que chacun puisse aller y jouer lorsque la météo est moins clémente.

N'hésitez donc pas à y aller et merci par avance de respecter ce lieu afin que chacun puisse en profiter.

Acquisition d'une nouvelle Tondeuse :

Début avril, la commune a réceptionné la nouvelle tondeuse achetée auprès des Etablissements Besnard Motoculture pour un montant de 28 939 € HT.

Cette nouvelle machine vient remplacer l'ancien tracteur tondeuse qui avait été acheté 199 000 francs (soit 30 337 €) en 1999.

La capacité de la machine va faciliter le travail de nos agents, notamment pour l'entretien des 7 hectares d'espaces enherbés communaux.

De plus, afin de soulager notre épaveuse montrant quelques signes de faiblesse, un broyeur d'accotement a été acquis chez Armor Agriculture pour la somme de 6 640€ HT.



Réception de la voirie 2014 :



En 2014, la municipalité avait décidé de revoir son programme de voirie compte tenu des dégâts causés par les intempéries du début d'année dernière. En a résulté le choix de reprendre le chemin reliant Lorette depuis les Quatre-Vents, ainsi que deux entrées de champs sur la route du Cosquer.

Les travaux se sont élevés à 18861.04 € HT pour lesquels nous avons obtenu 7620 € de subventions de l'Etat, dans le cadre d'une aide exceptionnelle attribuée pour la réparation des dégâts causés par les intempéries de l'hiver 2013-2014.

En 2015, le programme de voirie va concerner la réfection du lotissement de la Butte Morien.

Tour de Bretagne Cycliste 2015 : Arrivée de la 6^{ème} Etape



Malgré un temps maussade, de nombreux spectateurs sont venus assister à l'arrivée de la 6^{ème} Etape du Tour de Bretagne Cycliste.

Une nouvelle fois les organisateurs ont apprécié le sérieux dans le déroulement de l'étape et notamment sur le circuit final.

Un grand merci aux bénévoles sans qui nous ne pourrions pas accueillir une telle épreuve sportive, ainsi qu'au Comité des fêtes pour avoir animé la place de la mairie et à toute l'équipe du Tour de Bretagne Cycliste pour leur confiance.

Projet Micro-crèche :

Lors du Conseil Municipal du mercredi 17 juin dernier, l'ensemble des entreprises pour la transformation du bâtiment la Varlope en microcrèche ont été retenues.

Le plan de financement s'établit comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux	196 450 €	Subvention C.A.F.	138 000 €
Honoraires	15 190 €	Subvention D.E.T.R.	81 000 €
Acquisition Bâtiment	55 000 €	Subvention LEADER	6 000 €
Acquisition mobilier	20 000 €	Auto-financement	6 640 €
		Emprunt	55 000 €
Total Dépenses	286 640 €	Total Recettes	286 640 €

Le mois de préparation de chantier va intervenir courant juillet, pour un démarrage effectif des travaux dès début septembre 2015.

La structure devrait être opérationnelle pour le mois de septembre 2016.

Commémoration du 8 Mai :



Comme chaque année à l'occasion du 8 mai, anciens combattants, population et élus ont rendu hommage aux personnes disparues durant la Guerre 1939-1945

Il s'agissait du 70^{ème} anniversaire de l'armistice de cette terrible guerre.

Sur notre monument aux morts, 8 Quilliotais sont inscrits rappelant à quel point cette Grande Guerre avait endeuillé bon nombre de familles.

Etat Civil :

a. Naissances :

- Le 16 février 2015 est née Lénéïs Morgane TAILLARD fille de Michel TAILLARD et Elodie HAMON domiciliés au lieu-dit « Le Quilliouzel »,
- Le 20 mai 2015 est née Romane COLLIN, fille de Frédéric et Adeline COLLIN domiciliés à Lohan.

b. Décès :

- Le 03/01/2015 est décédé Monsieur Robert HAMON domicilié 2 rue de la Varlope.
- Le 18/01/2015 est décédé Monsieur Jean LE POTTIER domicilié au Penher.
- Le 06/02/2015 est décédée Madame Christiane GALLERNE épouse FOSSE domiciliée à Kergouillard.
- Le 06/02/2015 est décédé Monsieur Pierre ALLANO domicilié au Cosquer.

c. Mariages :

- Néant

Calendrier des Fêtes au 2^{ème} semestre 2015 :

Juillet :	- Dimanche 5	Fête de la Rigole organisée par le comité des fêtes,
Aout :	- Samedi 15	Pardon Notre Dame de Lorette,
Septembre :	- Mardi 8	Pardon Notre Dame de Lorette,
Octobre :	- Dimanche 18	Braderie Puériculture à l'Espace Cromlec'h organisée par l'APPEL,
Novembre :	- Dimanche 8	Loto du Club de l'Amitié, Salle Kastell d'o à Uzel,
	- Mercredi 11	Commémoration de l'armistice de la Guerre 14-18
	- Mercredi 11	Repas du C.C.A.S.
	- Samedi 15	Moules Frites de l'Union Sportive de l'Oust,
Décembre :	- Dimanche 13	Spectacle de Noel de l'Ecole à la Salle des Fêtes de Saint-Thélo.

Encourageons les nouvelles entreprises et nos services

Changement de Propriétaire au Garage Renault :



Depuis le 1^{er} Janvier, Laurent MENGUY (à droite sur la photo) a repris l'agence Renault, située au Penher.

Il succède ainsi à Daniel RAULT qui a fait le choix de prendre sa retraite après 23 années d'activité.

Le nouveau concessionnaire, âgé de 37 ans, est originaire de Saint Gonnerly, où il réside avec sa famille. Il était précédemment responsable d'atelier chez Renault à Loudéac.

Garage Menguy, Le Penher, ouvert tous les jours à partir de 8 H et le samedi jusqu'à 12 H.
Téléphone : 02.96.56.32.73

Cabinet Infirmier :

Depuis le mois de mars dernier, un cabinet infirmier s'est installé dans notre commune et loue une partie du bâtiment de « l'ex-CER », 2 rue de la Croix Rouge.

Vous pouvez contacter Madame Karine LE RONCE et Monsieur Mickael VADET, nos nouveaux infirmiers libéraux au 02.96.56.52.55.

Ramassage des ordures ménagères :



Durant la fin de l'été, un second container sera installé à chaque point de ramassage.

En effet, durant la première quinzaine de septembre, il faudra utiliser des sacs jaunes dans lequel il conviendra d'y mettre les plastiques, les papiers et les cartonnettes, ainsi que l'acier ou l'aluminium.

Les sacs jaunes seront à retirer en mairie.

Pour faciliter le retrait, des permanences vous seront communiquées.

A terme, l'espace de tri situé au bourg ne concernera plus que le verre.